



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Compte-rendu de la séance

Mardi 28 septembre 2021 - 19H30

Le GENTIEG – Allée de l'Yve – 35150 JANZE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre en date du 20 septembre 2021, s'est réuni le 28 septembre 2021, à 19 heures 30, à la salle du Gentieg, Allée de l'Yve – 35150 JANZE, sous la Présidence de Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Graziella VALLEE, Conseillère communautaire du Theil de Bretagne.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL, M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
BOISTRUDAN	MME Anne RENAULT
BRIE	Mm Bruno PELLETIER,
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	M Luc GALLARD
EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN (DCC21-068 à DCC21-076), MME Séverine RAISON
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE, MME Isabelle CEZE, M Dominique CORNILLAUD, M François GOISET, M Jonathan HOUILLOT, MME Anne JOULAIN, Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Benoît CLEMENT, MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS, M Laurent DIVAY
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Véronique RUPIN
SAINTE-COLOMBE.	MME Nelly MALNOE
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Eric WINTER

Etaient excusés :

ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BRIE	M Patrick ROBERT (<i>donne pouvoir à Bruno PELLETIER</i>)
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE (<i>donne pouvoir à Luc GALLARD</i>)
ESSE	M Joseph GESLIN (DCC21-077 à DCC21-084),
JANZE	M Jean-Paul BOTREL, (<i>donne pouvoir à Elisabeth BARRE-VILLENEUVE</i>)
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD
MARTIGNE-FERCHAUD	M Alain MALOEUVRE (<i>donne pouvoir à Véronique BREMOND</i>)
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD (<i>donne pouvoir à Patrick HENRY</i>)
RETIERS	MME Isabelle ROLLAND (<i>donne pouvoir à Thierry RESTIF</i>)

ORDRE DU JOUR

 ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE	
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 septembre 2021 <i>19H30 - Salle du GENTIEG - Allée de l'Yve - 35150 JANZE</i> *** <i>Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2021</i> <i>Désignation du secrétaire de séance</i>	
QUESTIONS DIVERSES	
Intervenant	Thématique
	Culture
Prestataire - Cabinet ABCD	• Etude sur l'actualisation de la politique culturelle de Roche aux Fées Communauté - Présentation du rapport de la phase 1 - Diagnostic
	Zones d'activités
M GESLIN	• Présentation du dossier de demande de permis d'aménager de la ZA du Bois de Teilly Tranche III
PROJETS DE DELIBERATIONS	
Intervenant	Thématique
	Assemblées
M GALLARD	1. Commission de Délégation de service public compétente pour les réseaux de chaleur : Modalités de dépôt des listes 2. Commission de Délégation de service public compétente pour les réseaux de chaleur : Election des membres
	Mutualisation des services
M GODET	3. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes entre Roche aux Fées Communauté et ses communes membres pour le Marché de fourniture d'accès internet et de réseau MPLS
	Economie
M PARIS	4. Dispositif Pass Commerce Artisanat – Extension des critères d'éligibilité 5. Groupement d'intérêt public « Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation du Pays de VITRÉ » (GIP MEEF) – Demande de subvention complémentaire à titre exceptionnel
	Finances
M SORIEUX	6. Vote de la décision modificative n°2 7. Dégrevement exceptionnel de la Taxe foncière sur les propriétés bâties due au titre de l'année 2021 pour les établissements fermés en continu du 15/03/2020 au 08/07/2021 si remise totale des loyers 8. Institution de la Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)
	Ressources humaines
M CORNILLAUD	9. Vœu Santé au travail des agents territoriaux dans le département d'Ille et Vilaine

	Petite enfance/enfance/jeunesse	
Mme RUPIN	10.	Changement du nom du service « Relai Intercommunal Parents – Assistantes maternelles - Enfants » (RIPAME) en « Relais Petite Enfance » (RPE)
	11.	Règlement de fonctionnement des ateliers d'éveil du Relai Petite Enfance (RPE) de Roche aux Fees Communauté
	Transition écologique	
M HENRY	12.	Réorganisation de la compétence gestion des milieux aquatiques et des compétences associées sur l'amont de la vilaine – Avis sur la demande de retrait de la Communauté de communes du Pays de Craon du Syndicat mixte du Bassin Versant de la Seiche au 31 décembre 2021
	13.	Réorganisation de la compétence gestion des milieux aquatiques et des compétences associées sur l'amont de la vilaine – Avis sur la demande de retrait d'Anjou Bleu Communauté et de la Communauté de commune du Pays de Craon du Syndicat mixte du Bassin versant du Semnon au
	14.	Réorganisation de la compétence gestion des milieux aquatiques et des compétences associées sur l'amont de la vilaine – Avis sur la demande d'adhésion du Syndicat de bassin versant de la Seiche et le transfert de ses compétences GEMA et associées au 1er janvier 2022 à l'EPTB Vilaine
	15.	Réorganisation de la compétence gestion des milieux aquatiques et des compétences associées sur l'amont de la vilaine – Avis sur la demande d'adhésion du Syndicat de bassin versant du Semnon et le transfert de ses compétences GEMA et associées au 1er janvier 2022 à l'EPTB Vilaine
	Sports	
M SORIEUX	16.	Vote des subventions 2021 aux associations sportives à dimension intercommunale pour l'emploi d'éducateurs sportifs
	Communication	
M CALLARD	17.	Proposition de changement de nom du siège communautaire à Retiers
	Actes pris dans le cadre des délégations de compétences	
M CALLARD	18.	Communication des délibérations prises par le Bureau communautaire vertu des délégations consenties
	19.	Communication des décisions prises par le Président vertu des délégations consenties

DELIBERATIONS

LES DELIBERATIONS COMPLETES ET LEURS ANNEXES PEUVENT ETRE CONSULTEES
AU SIEGE DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

16 RUE LOUIS PASTEUR – 35240 RETIERS

ASSEMBLEES

DCC21-068

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC COMPETENTE POUR LES RESEAUX DE CHALEUR : MODALITES DE DEPOT DES LISTES

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver les modalités de dépôt des listes de la Commission de Délégation de service public – Réseaux de chaleur.*

ASSEMBLEES

DCC21-069

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC COMPETENTE POUR LES RESEAUX DE CHALEUR : ELECTION DES MEMBRES

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *De déroger au scrutin secret ;*
- ◆ *De créer une Commission de Délégation de service public – Réseaux de chaleur, à titre permanent, pour la durée du mandat ;*
- ◆ *De proclamer les conseillers communautaires ci-après élus membres de la Commission - Délégation de service public – Réseaux de chaleur :*

Membres titulaires	Membres suppléants
Thierry RESTIF	Benoit LUGAND
Patrick HENRY	Laurent DIVAY
Isabelle CEZE	Daniel BORDIER
Graziella VALLEE	Véronique RUPIN
Véronique BREMOND	Bruno PELLETIER

MUTUALISATION DES SERVICES

DCC21-070

APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE ET SES COMMUNES MEMBRES POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE D'ACCES INTERNET ET DE RESEAU MPLS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la **convention de groupement de commandes** entre Roche aux Fées communauté et les communes participantes pour le **marché de fourniture d'accès internet et de réseau MPLS** ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement de commandes précitée ainsi que tout document s'y rapportant, y compris les éventuels avenants ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à attribuer (après avis de la Commission d'appel d'offres), signer et notifier le marché dans les conditions susmentionnées, et tout document y afférent, dont les modifications et avenants éventuels.*

ECONOMIE

DCC21-071

DISPOSITIF PASS COMMERCE ARTISANAT – EXTENSION DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver l'extension de la nature des dépenses éligibles au dispositif « Pass Commerce et Artisanat » aux équipements suivants : (chambre froides, vitrines réfrigérées, fours de boulangerie...), (matériels de production, les matériels de manutention) ;*
- ◆ *D'approuver l'extension de l'inventaire des rues éligibles au dispositif « Pass Commerce et Artisanat » sur Janzé ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre dudit dispositif.*

ECONOMIE

DCC21-072

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « MAISON DE L'EMPLOI, DE L'ENTREPRISE ET DE FORMATION DU PAYS DE VITRE » (GIP MEEF) - DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A TITRE EXCEPTIONNEL

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la demande du Groupement d'Intérêt Public « Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de Formation du Pays de Vitre » de bénéficier d'une subvention complémentaire de 800 €, à titre exceptionnel, pour l'année 2021 ;*
 - ◆ *Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal : article 6574, fonction 90, service 9000,*
 - ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*
-

FINANCES

DCC21-073

VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver la décision modificative n°2 selon les montants indiqués ci-dessous.*

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement :

Dépenses	:	171 340 €
Recettes	:	171 340 €

Section d'Investissement :

Dépenses	:	130 151 €
Recettes	:	130 151 €

BA Zones d'activités

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	- 15 450.40 €
Recettes	:	- 15 450.40 €

Section d'investissement :

Dépenses	:	- 1 425.45 €
Recettes	:	- 1 425.45 €

BUDGET TRANSPORT

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	29 €
Recettes	:	29 €

Pour la régularisation d'une écriture d'amortissement

Section d'investissement :

Dépenses	:	29 €
Recettes	:	29 €

Pour la régularisation d'une écriture d'amortissement

FINANCES

DCC21-074

DEGREVEMENT EXCEPTIONNEL DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES DUE AU TITRE DE L'ANNEE 2021 POUR LES ETABLISSEMENTS FERMES EN CONTINU DU 15/03/2020 AU 08/07/2021 SI REMISE TOTALE DES LOYERS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'instaurer un dégrèvement exceptionnel sur la cotisation de la taxe foncière sur les propriétés bâties due au titre de l'année 2021 pour :*
 - *Les locaux utilisés par les établissements ayant fait l'objet d'une fermeture administrative continue entre le 15 mars 2020 et le 8 juillet 2021 en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de la covid-19,*
 - *Et dont les propriétaires ont accordé une remise totale de loyers au titre de l'année 2020 ;*
- ◆ *De charger le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents y afférent.*

FINANCES

DCC21-075

INSTITUTION DE LA TAXE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'instituer une taxe « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations » (GEMAPI) dès 2022 ; le produit de cette taxe sera délibéré au moment du vote du budget de l'année 2022 ainsi que les années suivantes ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents y afférent.*

RESSOURCES HUMAINES

DCC21-076

VŒU SUR LA SANTE AU TRAVAIL DES AGENTS TERRITORIAUX DANS LE DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'émettre le vœu ci-après sur la santé au travail des agents territoriaux :*
 - Pour les instances médicales :*
 - *Un allègement du nombre de membres présents et notamment de médecins pour les Commissions de Réforme,*
 - *Une revalorisation et une harmonisation des indemnités pour les médecins qui siègent dans les Commissions de Réforme des 3 fonctions publiques,*
 - *Une action de communication d'envergure menée par l'Etat auprès des médecins généralistes pour les inviter à siéger au sein des instances médicales,*
 - *Pour les expertises, des actions de communication et de formation des praticiens en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les Ordres départementaux des médecins.*
 - Pour la médecine de prévention :*
 - *Une adaptation du statut des infirmières de santé au travail pour qu'elles puissent réaliser les visites d'embauche, comme dans le secteur privé,*
 - *Permettre aux médecins qui exercent déjà et qui souhaitent se reconverter ou diversifier leurs activités d'exercer dans la prévention en facilitant le mode d'accès à cette spécialité,*
 - *Une revalorisation de la grille salariale des médecins en santé au travail pour être plus en phase avec l'état du marché,*
 - *Rendre obligatoire un stage de 6 mois pour les internes en médecine dans un service de santé au travail.*
 - ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*
-

PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

DCC21-077

CHANGEMENT DU NOM DU SERVICE « RELAI INTERCOMMUNAL PARENTS – ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S - ENFANTS » (RIPAME) EN « RELAIS PETITE ENFANCE » (RPE)

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le changement de nom du service de Roche aux Fées Communauté « Relais Intercommunal Parents - Assistant.e.s Maternel.le.s - Enfants (RIPAME) » en « Relais Petite Enfance (RPE) » ;*
- ◆ *D'approuver, dans tout acte unilatéral ou contractuel s'y rapportant, la substitution du terme « Relais Petite Enfance (RPE) » au « Relais Intercommunal Parents - Assistant.e.s Maternel.le.s - Enfants (RIPAME) » ;*
- ◆ *D'autoriser ledit service de Roche aux Fées Communauté à :*
 - *Informer largement les usagers du changement de nom ;*
 - *Modifier tout éléments de communication (logo, flyer/plaquette, autocollants des 2 véhicules du service, etc.) ;*
 - *Remplacer l'ancienne adresse mèl ripame@rafcom.bzh, par rpe@rafcom.bzh.*

PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

DCC21-078

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ATELIERS D'EVEIL DU RELAI PETITE ENFANCE (RPE) DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le projet de règlement de fonctionnement des ateliers d'éveil du Relais Petite Enfance ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC21-079

REORGANISATION DE LA COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES SUR L'AMONT DE LA VILAINE – AVIS SUR LA DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE AU 31 DECEMBRE 2021

Le Conseil communautaire décide à la majorité des suffrages exprimés :

- ◆ *D'approuver la demande de retrait la Communauté de Communes du Pays de Craon du Syndicat mixte du bassin versant de la Seiche à compter du 31 décembre 2021 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.*

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC21-080

REORGANISATION DE LA COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES SUR L'AMONT DE LA VILAINE – AVIS SUR LA DEMANDE DE RETRAIT D'ANJOU BLEU COMMUNAUTE ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU SEMNON AU 31 DECEMBRE 2021

Le Conseil communautaire décide à la majorité des suffrages exprimés :

- ◆ *D'approuver la demande de retrait de la Communauté de Communes du Pays de Craon du Syndicat mixte du bassin versant du Semnon à compter du 31 décembre 2021 ;*
- ◆ *D'approuver la demande de retrait d'Anjou Bleu Communauté du Syndicat Mixte du Bassin du Semnon à compter du 31 décembre 2021 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.*

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC21-081

REORGANISATION DE LA COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES SUR L'AMONT DE LA VILAINE – AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION DU SYNDICAT DE BASSIN VERSANT DE LA SEICHE ET LE TRANSFERT DE SES COMPETENCES GEMA ET ASSOCIEES AU 1^{ER} JANVIER 2022 A L'EPTB VILAINE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver l'adhésion du Syndicat mixte du bassin versant de La Seiche avec transfert de l'ensemble de ses compétences à l'EPTB Vilaine à compter du 1^{er} janvier 2022 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.*

TRANSITION ECOLOGIQUE

DCC21-082

REORGANISATION DE LA COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES SUR L'AMONT DE LA VILAINE – AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION DU SYNDICAT DE BASSIN VERSANT DU SEMNON ET LE TRANSFERT DE SES COMPETENCES GEMA ET ASSOCIEES AU 1^{ER} JANVIER 2022 A L'EPTB VILAINE

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver l'adhésion du Syndicat mixte du bassin versant du Semnon avec transfert de l'ensemble de ses compétences à l'EPTB Vilaine à compter du 1^{er} janvier 2022 ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.*

SPORTS

DCC21-083

VOTE DES SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES A DIMENSION INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI D'EDUCATEURS SPORTIFS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'attribuer les subventions pour l'emploi d'éducateurs sportifs aux associations sportives à dimension intercommunale, pour la saison 2021/2022, représentant un montant total de 30 538 € répartis sur 12 associations :*

Tennis Janzé TCJ ; Club Judo Retiers ; Retiers Basket Club (RBC) ; Janzé Athlétisme Pays de la Roche aux Fées ; Volontaires Janzéens section badminton ; Association sportive Retiers Coësmes ; Janzé Corps Nuds Volley Ball (JCNVB) ; Ge nature Judo Bretagne Judo-club de Janzé ; Football Union sportive Janze usj ; Football Cadets Chelun Martigné Ferchaud ; Gymnastique Volontaire de Janzé ; Handball Janzé - HBJ
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*

COMMUNICATION

DCC21-084

PROPOSITION DE CHANGEMENT DE NOM DU SIEGE COMMUNAUTAIRE A RETIERS

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ◆ *D'approuver le changement de nom du siège communautaire ;*
- ◆ *De modifier le nom du siège de Roche aux Fées Communauté dénommé « Maison du Développement » par « La Passerelle » ;*
- ◆ *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.*
